

Appel interreligieux pour une stratégie de soins palliatifs au Canada

Le Canada attend depuis trop longtemps une initiative nationale adéquatement financée visant à améliorer l'accès et la qualité des soins palliatifs au Canada. Une première étape importante est que les parlementaires votent l'adoption du projet de loi C-277, déposé par la députée fédérale Marilyn Gladu, qui prévoit l'élaboration d'une stratégie pancanadienne de soins palliatifs.

La manière dont un pays prend soin de ses personnes les plus vulnérables exprime nos valeurs et nos priorités nationales. Les personnes qui approchent l'étape finale de la vie sont sans aucun doute au nombre des plus vulnérables d'entre nous. Bien que les discussions entourant les questions de fin de vie au Canada portent en grande partie sur ce qu'on appelle souvent l'« aide médicale à mourir », trop peu d'attention a été portée aux soins palliatifs.

Dans le cadre d'une stratégie globale pour aborder les difficultés de fin de vie, les soins palliatifs allient la gestion de la douleur aux efforts déployés pour veiller aux besoins psychologiques, affectifs, sociaux et spirituels du patient, de même que le soutien aux aidantes et aidants. Il y a un large consensus dans tout l'éventail politique que les soins palliatifs sont une partie indispensable de notre système de soins de santé et devraient être accessibles à chaque personne qui les désire.

Nous approuvons la définition des soins palliatifs donnée par l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que les déclarations officielles de la Société canadienne des médecins de soins palliatifs, de l'Association canadienne de soins palliatifs et de l'Association médicale canadienne selon lesquelles la pratique de soins palliatifs n'inclut pas des interventions qui causent intentionnellement la mort du patient. C'est un principe en cœur de la philosophie des soins palliatifs et c'est une distinction fondamentale qui doit être maintenue.

De fait, le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui demanderont probablement des soins palliatifs dépasse de loin ceux qui demanderont l'« aide médicale à mourir ». Malheureusement, l'Association canadienne des soins palliatifs (ACSP) estime qu'à peine 15 % à 30 % des patients qui approchent la fin de leur vie ont accès à des soins palliatifs. Quant aux personnes qui ont accès aux soins palliatifs, l'ACSP note qu'elles paient actuellement environ un quart des coûts qui s'y rattachent.

Selon l'ACSP, [*traduction*] « comparativement aux soins aigus habituels, les soins palliatifs de fin de vie à l'hôpital peuvent faire économiser au système de soins de santé environ 7 000 \$ à 8 000 \$ par patient ». L'ACSP cite également une étude de l'Ontario qui estime que l'expansion des soins palliatifs à domicile pourrait faire économiser de 191 à 385 millions de dollars par année en coûts de soins de santé. Elle indique que les résidences de soins palliatifs sont beaucoup plus économiques que les établissements de soins aigus, les coûts quotidiens étant respectivement d'environ 400 \$ plutôt que 1 000 \$.

Bien que les chiffres révèlent les économies considérables que procurent les soins palliatifs, notre intérêt dans la question n'est pas fondé sur l'argent, mais sur la valeur incalculable de chaque personne.

C'est pourquoi nous nous sommes réunis en juin dernier, avec d'autres dirigeants de communautés confessionnelles, pour demander au gouvernement du Canada d'élaborer une stratégie pancanadienne de soins palliatifs et de soins en fin de vie. Nos traditions religieuses enseignent que le soutien des personnes en fin de vie a un sens. La visite des malades et le soin des mourants sont des principes fondamentaux de nos croyances respectives et expriment nos valeurs communes en tant que Canadiens et Canadiennes. La compassion est un élément de base de l'identité canadienne; par conséquent, il incombe aux dirigeants élus à tous les échelons de gouvernement d'appuyer une stratégie nationale de soins palliatifs qui soit énergique et dotée de ressources suffisantes.

Cela suppose l'élargissement de l'accès aux soins palliatifs et aux centres de soins palliatifs dans tous les milieux, et l'amélioration de la qualité et de la constance des services fournis. Le gouvernement devrait aussi rechercher des moyens pour améliorer le soutien aux aidantes et aidants naturels, notamment sous forme d'avantages financiers et fiscaux souples. Une stratégie globale de soins palliatifs doit inclure des mesures pour habiliter les personnes qui sont responsables du soutien d'êtres chers qui sont au terme de leur vie, car elles jouent elles-mêmes un rôle indispensable dans le système.

Il est encourageant que le budget fédéral 2017 accorde 6 milliards de dollars pendant une décennie pour les soins à domicile; le gouvernement signale que grâce à cette somme, les Canadiens et Canadiennes peuvent s'attendre à un accès amélioré aux soins à domicile, communautaires et palliatifs. Il est essentiel qu'Ottawa assure la coordination avec les provinces pour dispenser ces fonds efficacement, en veillant particulièrement à ce que tous les Canadiens et Canadiennes, quel que soit leur lieu de résidence, peuvent avoir accès aux soins palliatifs.

Comme l'a indiqué la ministre de la Santé, Jane Philpott : « Étant moi-même médecin, j'ai été témoin du rôle essentiel que jouent les soins palliatifs dans notre système de santé. En effet, ils donnent aux patients et à leur famille le soutien dont ils ont tant besoin pendant une des périodes les plus difficiles de leur vie. Les soins palliatifs, qu'ils soient offerts à la maison, dans un centre de soins palliatifs ou à l'hôpital, sont indispensables à un système de santé efficace. »

Nous sommes entièrement d'accord. Nous espérons que tous les parlementaires fédéraux voteront en faveur du projet de loi C-277 quand il sera présenté à la Chambre, comme première étape essentielle en vue de répondre aux besoins de soins palliatifs pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Bruce Clemenger, président, Alliance évangélique du Canada

Shimon Koffler Fogel, directeur général, Centre pour Israël et les affaires juives

Mgr Douglas Crosby, O.M.I., évêque de Hamilton et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Imam Sikander Hashmi, Conseil canadien des imams